

18/08/2021



**Le renforcement du Mouvement panafricain pour une culture de la
paix et de la non-violence : vers un partenariat mondial**

Note conceptuelle

INTRODUCTION

La **Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la paix** est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Union africaine (UA) et du Gouvernement de l'Angola qui contribue à la mise en œuvre du « *Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique/Agissons pour la paix* » adopté en mars de 2013 à Luanda (Angola), lors du Forum panafricain « *Sources et ressources pour une culture de la paix* ».

La Biennale a été instituée par la Décision 558/XXIV, adoptée en 2015, lors de la 24^{ème} session de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, sollicitant la Commission de l'Union africaine (CUA) d'œuvrer à son organisation, en concertation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République d'Angola.

Cette initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs 16 et 17 de l'Agenda 2030 de développement durable des Nations Unies et des 7 Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, en particulier son initiative « *Faire taire les armes à l'horizon 2020* », qui a été prorogé de dix ans (2030). La Biennale contribue aussi à la mise en œuvre de la « *Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021)* », destinée à apporter des réponses africaines aux transformations affectant les économies et les sociétés du continent.

L'Union africaine a toujours placé la culture et la culture de la paix au sommet des priorités de son agenda qui affirme l'engagement des États membres de l'Union africaine à assurer la coordination et l'harmonisation de leurs politiques pour renforcer l'identité culturelle africaine et les valeurs partagées. Le thème de l'année de l'UA pour 2021 est intitulé « **Arts, culture et patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** » et il offre une occasion en or pour l'Union africaine de renouveler cet engagement et de renforcer la promotion du concept de « **culture de la paix** » sur le continent africain à travers la Biennale de Luanda.

Il s'agit en fait pour la Biennale de Luanda pour la culture de la paix en Afrique, d'œuvrer à une appropriation et une mise en œuvre individuelles et collectives quotidiennes et durables, sur le continent, du concept de culture de la paix qui consiste « **en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société.** »¹

L'objectif général de la Biennale de Luanda est de renforcer le **Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence** par la création de :

- Une **plateforme mondiale** de coopération pour l'élaboration de stratégies de prévention de la violence et des conflits et la diffusion d'initiatives et bonnes pratiques, en vue de construire une paix et un développement durables en Afrique (**Forums thématiques et de bonnes pratiques**) ;

¹ Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

18/08/2021

- Un **espace d'échange** entre les identités culturelles de l'Afrique et de ses Diasporas, un rendez-vous privilégié des arts, des cultures et patrimoines comme instruments de dialogue, de compréhension mutuelle et de tolérance (**Festival de cultures**) ;
- Un **partenariat multi-acteurs** entre les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales. Une opportunité majeure de soutenir les initiatives phare pour l'Afrique en développant à plus grande échelle des projets et initiatives qui ont fait leurs preuves de réussite sur le plan local, national ou sous-régional (**Alliance de partenaires pour la culture de la paix en Afrique**).

PREMIERE EDITION 2019

Organisée conjointement par l'UNESCO, l'UA et le Gouvernement de la République d'Angola, du 18 au 22 septembre, la première édition de la Biennale a été organisée autour de trois axes principaux :

1. **Forum des partenaires – une alliance pour l'Afrique ;**
2. **Forums thématiques** : Forum d'idées, Forum des jeunes et Forum des femmes ;
3. **Festival des cultures.**

La cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, en présence de S.E. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali et Champion de l'Union africaine pour les arts, la culture et le patrimoine, Hage Gottfried Geingob, président de la République de Namibie et président de la Communauté de développement de l'Afrique australe, S.E. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, et le Dr Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel de la paix 2018.

La Biennale a également accueilli les délégations officielles des gouvernements du Cap-Vert, de Djibouti, d'Égypte, d'Éthiopie, de la Guinée équatoriale, du Mali, du Maroc, de la Namibie, du Portugal, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

D'autres organisations internationales et des Nations Unies étaient également représentées à la Biennale : l'Union européenne (UE), la Banque africaine de développement (BAD), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ONU Femmes, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Éthiopie, le Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies en Angola, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le Haut-commissariat aux droits de l'Homme au Mali, l'Université pour la paix des Nations Unies et l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs.

De nombreux autres représentants du monde du sport, de la musique et des arts étaient également présents, en particulier : M. Didier Drogba, Vice-président de l'Association Peace and Sport ; M. Salif Traoré, dit A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et Commissaire

18/08/2021

général du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) en Côte d'Ivoire ; M. Seidnaly Sidhamed, dit Alphadi, Artiste de l'UNESCO pour la paix, Président du Festival international de la mode africaine (FIMA) au Niger ainsi que M. Ardiouma Soma, Délégué général du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) et M. Frédéric Jacquemin, Directeur général d'AFRICALIA.

Les représentants suivants du secteur privé étaient les partenaires officiels de la Biennale : ENI, Banco BNI et Total Angola, le transporteur officiel Royal Air Maroc, le Groupe multimédia Phoenix TV, le Groupe Weidong et le Groupe Africa Development Solutions. Les Sponsors transporteurs : TAP Air Portugal, TAAG et Ethiopian Airlines et d'autres Sponsors (catégorie Gold) ont également apporté un appui à l'événement : Aceria de Angola, Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Groupe Noble, Niodior, Refriango, RCN, Kikovo, Groupe Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su et Planalto do Kinu.

Cette première édition de la Biennale a enregistré la participation de :

- *Cérémonie d'ouverture* : environ cinq cents (500) personnes, avec retransmission sur le site du Mémorial (environ 400 personnes) ;
- *Forum des partenaires et Forums thématiques* : environ six cents (600) personnes par jour, dont la moitié en provenance d'autres pays que le pays hôte, et la mobilisation de cent seize (116) panélistes et modérateurs en provenance de soixante-deux (62) pays dont quarante-cinq (45) pays africains et dix-sept (17) non africains ;
- *Festival des cultures* : 16 pays (Afrique du Sud, Angola, Belgique, Brésil, Cap-Vert, Corée du Sud, Cuba, Égypte, Éthiopie, Italie, Kenya, Namibe, Mali, Maroc, Portugal et Rwanda) avec une présence de plus de 200 artistes et groupes musicaux et de 15 000 visiteurs ;
- *Concert de clôture* : plus de 50 artistes d'Angola, d'Égypte, de la Namibie et de l'Afrique du Sud et un public d'environ 7 000 spectateurs.

D'après les données des services d'immigration angolais, environ 500 personnes ont débarqué à l'aéroport de Luanda, dans le cadre de cette première édition de la Biennale, entre le 16 et le 23 septembre 2019.

Le Rapport final de la première édition de la Biennale de Luanda est disponible aux l'adresses suivantes :

- Anglais : <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019>
- Français : <https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>
- Portugais : <https://pt.unesco.org/biennaleluanda2019>

DEUXIEME EDITION 2021

Opportunité majeure de célébrer le thème de l'année 2021 pour l'Union africaine, « **Arts, culture et patrimoine : Leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons** » et de prolonger, au cours de cette même année, le thème de l'année 2020, « *Faire taire les armes en Afrique* », la deuxième édition de la Biennale innovera du point de vue de son format, de l'inclusivité des acteurs, et de son calendrier.

A travers le Décret Présidentiel 164/20 du 16 novembre 2020, le Président de la République d'Angola a pris des mesures pour la mise en place de conditions permettant de réaliser cette deuxième édition de la Biennale de Luanda en coopération avec l'UNESCO et l'Union africaine, notamment par la création d'une Commission multisectorielle et d'un Comité national de gestion de la Biennale.

L'Union africaine, au cours de la 38^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif, qui s'est tenue les 3 et 4 février 2021, a adopté la décision EX.CL/1625(XXXVIII), qui « charge la Commission, en collaboration avec le gouvernement angolais et l'UNESCO, de créer les conditions du deuxième Forum panafricain pour la culture de la paix en Afrique - la Biennale de Luanda ». La 34^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue les 6 et 7 février 2021, a également adopté la décision Assembly/AU/Dec.796(XXXIV), appelant tous les États membres de l'UA à soutenir la 2^{ème} Biennale de Luanda et à y participer.

L'UNESCO a également pris ses dispositions, notamment en renforçant sa présence en Angola et en créant un Secrétariat Permanent pour l'organisation de la deuxième édition avec la participation de points focaux dans ses Bureaux hors-Siège en Afrique et dans les pays de la Diaspora.

En outre, des efforts ont également été entrepris pour renforcer l'appropriation de la Biennale au niveau des Communautés Économiques Régionales (CER) afin que celles-ci puissent persuader leurs États membres respectifs à participer activement dans le processus devant aboutir à la tenue de la Biennale de Luanda. En l'occurrence, la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), au travers de sa Commission à Libreville (Gabon), va cimenter son adhésion au groupe des organisateurs de la Biennale par un protocole d'Accord qui sera signé avec l'État angolais. Cette adhésion ainsi que le Protocole d'Accord vont servir de modèle et d'émulation aux autres CER.

Compte tenu de la situation sanitaire internationale, cette édition de la Biennale est à envisager sous un format hybride : virtuel et présentiel.

Une série d'évènements nationaux et régionaux (ayant lieu entre avril et décembre 2021) seront labellisés « Biennale de Luanda » et inscrits dans son calendrier permettant d'aborder les thématiques principales et de susciter l'émergence de partenariats autour d'initiatives et projets majeurs pour l'Afrique.

L'évènement central de la deuxième édition de la Biennale aura lieu, du 4 au 8 octobre 2021, à Luanda (Angola), en partie en présentiel et avec la participation virtuelle du plus grand nombre de pays et de partenaires.

18/08/2021

Le programme des cinq jours sera organisé autour des axes suivants :

- Dialogue intergénérationnel entre dirigeants et jeunes ;
- Forums thématiques et de bonnes pratiques ;
- Lancement de l'Alliance de partenaires pour la culture de la paix en Afrique ;
- Festival des cultures.

DIALOGUE INTERGENERATIONNEL DES DIRIGEANTS ET DES JEUNES

Un espace et un moment de discussion entre des dirigeants et des jeunes. Ce dialogue, aura lieu pendant l'ouverture de la deuxième édition de la « **Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix** » le 4 octobre, et vise à donner la possibilité aux participants d'échanger sur le thème suivant : « *Diversité culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses Diasporas : source de conflits ou terreau de paix ?* »

En lien avec le thème de l'année de l'Union africaine, il s'agira pour les participants, d'une part, d'évaluer l'état de la paix et de la sécurité à travers la réflexion autour de la coexistence des identités culturelles multiples de l'Afrique ; et, d'autre part, de s'interroger sur le rapport des jeunes à leur culture et comment ils construisent leur identité culturelle, dans leur relation à autrui.

Les participants à ce Dialogue intergénérationnel, en présentiel ou en virtuel seront :

- Les Chefs d'État et de Gouvernement ;
- Les Ministres en charge de la jeunesse / culture ;
- Les Commissaires de l'UA et des Communautés économiques régionales en charge de la jeunesse ;
- Les représentants des Nations Unies, des Organisations internationales et des partenaires techniques et financiers invités à la Biennale.

Pour ce qui est des jeunes, cent cinquante (150) jeunes (de tous les pays de l'UA et de la Diaspora) seront invités à prendre part en présentiel à ce Dialogue², à raison de 50% de jeunes filles et 50% de jeunes garçons. Ces jeunes seront sélectionnés parmi les membres des Conseils nationaux de la jeunesse, des Coordinations nationales du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP), des réseaux des jeunes volontaires des CER (Jeunes Volontaires de la CEDEAO, les Jeunes Tisserands de la CEEAC, etc.) et d'autres leaders et organisations de jeunesse, à travers un processus d'appel à candidature.

Indépendamment des cent cinquante (150) jeunes qui participeront à la Biennale, d'autres jeunes participeront aussi virtuellement depuis leurs pays respectifs ; la participation décentralisée, intensifiée par les plateformes digitales telles que les réseaux sociaux, sera facilitée par les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les bureaux de liaison de l'UA, les bureaux de liaison des CER, les Commissions nationales pour l'UNESCO.

² Ces jeunes prendront part aussi aux différentes sessions des forums thématiques et de bonnes pratiques.

FORUMS THEMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

Les Forums thématiques et de bonnes pratiques s'organiseront autour de quatre (4) journées thématiques, les 5, 6, 7, et 8 octobre.

Ces Forums réuniront des porteurs de solutions et des bonnes pratiques et des partenaires intéressés par la paix et le développement durable afin de développer à plus grande échelle des projets et initiatives qui ont fait leurs preuves, sur le continent africain, au plan local, national ou sous-régional.

Ils entendent susciter la mise en œuvre des initiatives phare pour l'Afrique et culmineront le dernier jour avec le lancement de **l'Alliance de partenaires pour la culture de la paix en Afrique**. Il est proposé que les CER jouent un rôle prépondérant, et de coordination au sein de cette Alliance.

La structure proposée pour ces journées thématiques est la suivante :

5 octobre : La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable

- Soutenir les artistes africains, les industries culturelles et créatives pour une reprise économique inclusive et durable
- Prévenir les conflits, réduire les risques et construire la paix grâce au patrimoine culturel immatériel africain
- Réintégrer l'histoire, les arts et les valeurs culturelles dans l'éducation afin de promouvoir un nouveau récit pour l'Afrique.
- Protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel africain

6 octobre : L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable

- Promouvoir et encourager l'engagement civique des jeunes : éducation à la paix, la citoyenneté mondiale et développement durable.
- L'employabilité des jeunes, l'esprit d'entreprise et l'autonomisation économique, y compris les industries culturelles/créatives et les économies vertes/bleues
- Introduction à la prospective des jeunes et à l'innovation sociale pour le développement durable et la cohésion sociale
- La jeunesse et le rôle du sport pour la cohésion sociale et la paix

7 octobre : L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités

- La contribution des femmes africaines à la paix et la sécurité
- La lutte contre les inégalités sociales, la xénophobie, la stigmatisation et la discrimination
- Science, technologie et innovation contribuant à lutte contre les crises et les pandémies
- Afro-descendants, diasporas et l'avenir de la paix en Afrique

8 Octobre : **Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix**

- Océans de paix et d'opportunités : ressources, dividende démographique, parité hommes-femmes, économie bleue, coopération scientifique et diplomatique, coopération Sud-Sud.
- Nouvelles expériences en matière de développement durable : tourisme côtier et patrimoine sous-marin, gestion des déchets.
- L'océan, les petits États insulaires en développement (PEID) et les défis de l'adaptation aux changements climatiques

ALLIANCE DES PARTENAIRES POUR L'AFRIQUE : VERS UN PARTENARIAT MONDIAL EN FAVEUR DU MOUVEMENT PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX ET LA NON-VIOLENCE

Le « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique/Agissons pour la paix », adopté en 2013, au Forum panafricain sur les « Sources et ressources pour une culture de la paix », appelait, entre autres, à la création d'un « Mouvement continental et durable en faveur de la paix ».

Afin de donner suite à cet appel, il a été créé sous l'égide de l'UNESCO et de l'UA, avec le soutien d'un certain nombre d'États membres, des réseaux d'organisations de la société civile d'Afrique et de la Diaspora :

- (i) En septembre 2013 : le **Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique** qui compte, aujourd'hui, plus de 50 organisations, parmi lesquelles des chaires UNESCO. La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est chargée du Secrétariat Permanent dudit réseau et son siège social est par conséquent, basé en Côte d'Ivoire, à Yamoussoukro.
- (ii) En décembre 2014 : le **Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix**, constitué d'environ 60 organisations, parmi lesquelles des Conseils nationaux de la jeunesse. Le Secrétariat Permanent de ce réseau de jeunes est hébergé par le Gabon.
- (iii) En juin 2018 (par la création au Gabon d'une organisation nationale dénommée justement « Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable ») et en septembre 2019 (par la tenue d'un forum des femmes à la première édition de la Biennale de Luanda), il a été lancé l'idée de la **création d'un réseau des organisations de recherche sur la femme et la culture de la paix en Afrique et dans les Diasporas**.

Cette deuxième édition entend concrétiser l'objectif fondamental de la Biennale qui est de renforcer le Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence ; mouvement dont l'existence aura été amorcée par la création des réseaux d'organisations de la société civile d'Afrique et de la Diaspora susmentionnés.

Au-delà de ces réseaux continentaux, le Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence devrait nécessairement s'enraciner localement et nationalement. Cet

enracinement local et national pourra se faire par le biais des États membres et de leurs Commissions nationales pour l'UNESCO, en fédérant, à l'intérieur des États membres, toutes les entités et parties intéressées aux domaines de compétence la culture de la paix. Au niveau des sous-régions, les Communautés économiques régionales joueront un rôle de coordination au sein de ce Mouvement.

Le rôle de la Biennale est ainsi **d'être une vitrine pour les organisations et mouvements qui œuvrent déjà en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence en Afrique et ailleurs**, afin de les assembler et d'en faire des parties prenantes d'un grand mouvement continental. Ces organisations de la société civile ou encore les organisations internationales devraient rencontrer des partenaires institutionnels et financiers désireux d'accompagner les processus de transformation sociale en cours dans le continent en soutenant des projets et initiatives qui ont montré leur impact au niveau régional, national et local.

L'instrument pour rendre possible cette rencontre est l'Alliance des partenaires pour une culture de la paix en Afrique que veut lancer la deuxième édition de la Biennale de Luanda. Elle suscitera la création de partenariats entre :

- États membres
- Communautés économiques régionales
- Entreprises et fondations des secteurs public et privé
- Système des Nations Unies
- Banques de développement
- Organisations internationales
- ONG et fondations
- Personnalités

Tous ces partenaires seront associés à la construction et à la mise en œuvre des initiatives et initiatives phare pour l'Afrique. Il est prévu que chacun des 4 forums thématiques et de bonnes pratiques **génère au moins un initiative phare pour la culture de la paix.**

Objectifs de l'Alliance des Partenaires

L'Alliance des partenaires vise à atteindre les objectifs suivants pour la Biennale de Luanda 2021:

1. **Fédérer les différents partenaires engagés pour la culture de la paix**, en positionnant la Biennale comme la principale plateforme intersectorielle pour la culture de la paix à travers le continent africain.
2. **Identifier et mettre en valeur des initiatives phare pour l'Afrique** et leur offrir la plus grande visibilité, participation et engagement des membres de l'Alliance.
3. **Mobiliser des ressources de nature différente**, qu'il s'agisse de contributions en nature, d'assistance technique, d'expertise ou de contributions financière, pour permettre la réalisation de ces programmes et assurer la durabilité de la Biennale.

Grâce à l'Alliance, **les partenaires bénéficieront des opportunités suivantes :**

18/08/2021

- **Seront reconnus comme partenaires à long-terme engagé** dans la promotion d'une culture de la paix en Afrique (label Alliance des partenaires)
- **Pourront cocréer, financer et mettre en œuvre des initiatives phares pour une culture de la paix en Afrique**
- **Auront accès aux informations, à l'expertise et aux ressources mises à disposition par tous les membres de l'Alliance** au profit d'initiatives communes
- **S'engageront à poursuivre des objectifs de partenariat à moyen et long terme** avec d'autres partenaires de la consolidation de la paix selon une feuille de route commune.

À l'issue des forums thématiques et des forums des meilleures pratiques, les initiatives phare seront présentées lors du **lancement de l'Alliance des partenaires** le jour de la clôture de la Biennale 2021. Une déclaration commune et une feuille de route sur la mise en œuvre de ces initiatives phare seront adoptées lors de la cérémonie de clôture.

Voici quelques exemples de bonnes pratiques par thème :

Thème 2 : L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable.

*Projet : **Les jeunes Tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, du Cameroun et du Tchad.** Financé par le Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire général des Nations Unies (PBFO) pour une durée de 24 mois, ce projet vise la création d'un réseau de **1 800 jeunes Tisserands de la paix**, pour les rendre acteurs dans la consolidation de la paix dans les régions transfrontalières des trois pays et la prévention de l'instabilité liée, notamment, aux trafics illicites, d'une part ; et la formation de **160 jeunes porteurs de projets d'entreprises sociales**, d'autre part. Ce projet a un potentiel d'extension à l'Afrique centrale et aux autres sous-régions. La Commission de la CEEAC projette d'élargir progressivement le réseau des jeunes tisserands à tous ses États membres, en commençant par l'Angola, la République du Congo, et la République Démocratique du Congo et d'en faire un pilier essentiel de son architecture sous-régionale de paix.*

*Projet : **Laboratoires du Nouveau Monde : à l'épreuve des crises et des pandémies, les jeunes imaginent des villes africaines résilientes, pacifiques et durables à l'horizon 2063.***

*Élargissement à l'échelle continentale d'une expérience pilote menée, en 2019, au Gabon autour du triptyque conceptuel : **avenir des villes - vision prospective - jeunesse**, ce projet vise à renforcer les capacités anticipatoires des jeunes tout en leur permettant de contribuer à la construction d'une vision prospective de leur ville résiliente aux épidémies et aux catastrophes naturelles, pacifique et durable à l'horizon 2063.*

Thème 4 : Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix

18/08/2021

Projet régional sur les érosions et les vulnérabilités côtières en Afrique centrale et leurs composantes nationales en Angola, au Congo, en RDC, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Cameroun (en cours d'élaboration).

Un système de suivi et d'évaluation sera mis en place pour mesurer l'impact des Initiatives phare et créer un rapport pour la prochaine Biennale en 2023.

FESTIVAL DES CULTURES

Parmi les différentes composantes de la Biennale de Luanda, le Festival des Cultures est un **espace d'échange entre les identités culturelles de l'Afrique et de ses diasporas**, un lieu de rencontre privilégié pour les arts, les cultures et les patrimoines comme instruments de dialogue, de compréhension mutuelle et de tolérance.

Lors de la première édition de la Biennale de Luanda, qui s'est tenue du 18 au 23 septembre 2019, 16 pays (Angola, Belgique, Brésil, Cabo Verde, Cuba, Egypte, Ethiopie, Italie, Kenya, Namibie, Mali, Maroc, Portugal, Rwanda et Afrique du Sud) ont participé au Festival des Cultures, avec la présence de plus de 200 artistes et groupes musicaux et 15 000 visiteurs recensés à la Fortaleza São Miguel. Ce fut une occasion unique pour les expressions culturelles de 10 pays africains (2 de chaque sous-région) de se rencontrer, avec une large participation populaire d'Angola.

Alors que des milliards de personnes dans le monde se tournent vers la culture comme source de réconfort et de connectivité, l'impact du COVID-19 n'a pas épargné le secteur culturel. Néanmoins, la Culture nous rend résilients et nous donne de l'espoir. Cela nous rappelle que nous ne sommes pas seuls. La deuxième édition de la Biennale de Luanda se concentrera également sur cet aspect très important, donnant à l'artiste une chance de performer et de promouvoir son art.

Etant donné que la deuxième édition de la Biennale de Luanda sera une opportunité majeure pour célébrer le thème de l'année 2021 de l'Union Africaine, « **Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** », une opportunité plus large de participation à le Festival des Cultures sera offert aux États membres, via la plateforme virtuelle de la Biennale.

L'ambition de l'édition 2021 du Festival des Cultures sera la présentation de différentes expressions artistiques : musique, cinéma, danse, arts visuels, photographie, mode, rituels traditionnels, ... en provenance du plus grand nombre d'Etats membres dans un cadre plus interactif et manière innovante.

Au cours des 5 jours du programme du Festival des Cultures, diverses activités auront lieu avec la participation d'artistes africains et de la diaspora renommés et émergents, qui reflètent dans leur travail les valeurs de la Culture de la Paix, telles que :

- Festival du film
- Exposition d'arts visuels et de photographie
- Spectacles en direct (rituels traditionnels, concerts, danse, théâtre)
- Entretiens et discussions

STRUCTURES D'ORGANISATION DE LA BIENNALE

- **Comité d'organisation** : il est chargé de la coordination générale et de la planification. Composition : le Coordinateur international à l'UNESCO, le Coordinateur national d'Angola, le coordinateur de l'Union africaine et les ambassadeurs représentant l'Angola auprès de l'Union africaine et de l'UNESCO, et des CER.
- **Comité de pilotage** : il assure l'orientation générale et le suivi des résultats. Composition : le Ministre d'État chargé des affaires sociales, en tant que Coordinateur de la Commission multisectorielle pour l'Angola, le Sous-directeur général de l'UNESCO chargé des relations extérieures et de la priorité Afrique de l'UNESCO, le Commissaire de l'UA chargé des affaires politiques, de la paix et de la sécurité et le Commissaire chargé de la santé, des affaires humanitaires et du développement social.
- **Comité scientifique** : il joue un rôle consultatif et de suivi sur le programme proposé et développe une réflexion académique. La composition du comité est basée sur les propositions du réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix avec des représentants des 5 régions africaines et de la diaspora.
- **Angola** : Commission multisectorielle et Comité national de gestion de la Biennale.
- **UNESCO** : l'équipe de coordination est constituée par l'antenne de Luanda et le Secrétariat Permanent (points focaux Secteurs et Bureaux hors-Siège).
- **Union africaine** : Points focaux des départements Affaires politiques/Paix et sécurité, Santé, Affaires humanitaires et développement social, Ressources humaines, Science et technologie et Économie rurale et agriculture, ainsi que des directions Femmes, Jeunesse et Genre et Société civile et Diaspora
- **Communautés Economiques Régionales** : Départements en charge des questions Sécuritaires et Sociales.

FEUILLE DE ROUTE

Janvier-Avril : Mise en place par l'UNESCO du Secrétariat Permanent de la Biennale et de l'équipe de coordination à Luanda/ Mise en place par l'Angola de la Commission intersectorielle et du Comité national de gestion. Mise en place et création des conditions de fonctionnement de la Commission intersectorielle biennale (décret présidentiel 164/20) et de son organe auxiliaire, le Comité national de gestion.

Janvier/mars : Consultation entre les Bureaux Régionaux/clusters Afrique et Diaspora sur les thèmes/ initiatives et événements de la deuxième édition.

Février : Adoption de la Décision 1265 (XXXVIII) par le Sommet de l'Union Africaine sur la Biennale de Luanda.

4 avril : Célébration de la Journée de la Paix en Angola / Séminaire en ligne sur le "Rôle de la diplomatie angolaise dans la promotion de la culture de la paix"

Avril : Consultations UNESCO/CUA/Angola

30 avril : Célébration de la Journée internationale du jazz/ Annonce de la deuxième édition de la Biennale.

21 mai - 1 juin : Mission d'enquête auprès du Secrétariat général des ACP et de l'UE (Bruxelles)

25 mai : Lancement continental de l'entrée en vigueur de la Charte de l'Union africaine pour la Renaissance culturelle africaine de 2006, lors de la journée Mondiale pour l'Afrique

27 mai : Session d'information aux États membres pendant la Semaine africaine (UNESCO/UN/UAC)

31 mai : Première réunion du Comité d'organisation UNESCO/UAC/Angola

31 mai - 1er juin : Mission d'information auprès du Secrétariat général des ACP et de l'UE (Bruxelles)

Juin / août : Présentation de la Biennale au corps diplomatique et aux organisations internationales basées en Angola.

10 juin : Réunion du Comité scientifique de la Biennale.

30 juin : Lancement de l'appel à candidatures des jeunes pour le Dialogue intergénérationnel

Juillet : Présentation de la Biennale au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CPLP

Août : Réunion du Comité de pilotage UNESCO/UAC/Angola

12- 13 Août : Réunion de coordination avec les Communautés économiques régionales (CER)

13 août : Signature de l'accord-cadre Angola/CEEAC

18/08/2021

Juillet/Septembre : Campagne de communication/ mobilisation des partenaires et des ressources

21 septembre : Conférence de presse pour lancer officiellement la deuxième édition de la Biennale

4 au 8 octobre : Biennale de Luanda

Annexe. I - Programme de la deuxième édition de la Biennale de Luanda du 4 au 8 Octobre 2021

	4 Octobre	5 Octobre	6 Octobre	7 Octobre	8 Octobre
9h - 12h30	<p>Ouverture avec participation de haut-niveau</p> <p><i>Lesson inaugural</i></p> <p>« L'état de la paix et sécurité en Afrique en relation avec la diversité culturelle et identitaire »</p>	<p>Forums thématiques et de bonnes pratiques</p> <p>“La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable »</p>	<p>Forums thématiques et de bonnes pratiques</p> <p>“L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la paix et le développement”</p>	<p>Forums thématiques et de bonnes pratiques</p> <p>“L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités”</p>	<p>Forums thématiques et de bonnes pratiques</p> <p>“Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix”</p>
14h - 17h30	<p>Dialogue Intergénérationnelle des dirigeants et des jeunes</p> <p>“La diversité Culturelle et patrimoniale de l'Afrique et de ses diasporas : source de conflits ou terreau de paix ?”</p>	<p>Session de partenariat</p> <p>“La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable”</p>	<p>Session de partenariat</p> <p>“L'engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la paix et le développement”.</p>	<p>Session de partenariat</p> <p>“L'Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités”</p>	<p>“Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix”</p> <p>Lancement de l'Alliance des partenaires</p> <p>&</p> <p>Cérémonie de clôture</p>
14h - 22h00	Festival des cultures				